CADETS DE LA REPUBLIQUE

MODE D'EMPLOI

- Vous voulez devenir policiers
- Vous avez de 18 à 26 ans
- Vous êtes de nationalité française

La Direction Territoriale de la Sécurité de Proximité de la Seine-Saint-Denis
vous propose

SANS CONDITION PREALABLE DE DIPLOME

Une formation pendant un an ,en alternance entre la Police Nationale et deux lycées du département .

Pendant cette formation, le Cadet bénéficie d'une allocation d'étude de 600 € mensuel environ.

Cette formation est articulée autour d'une remise à niveau en français, histoire-géographie, mathématiques et informatique ainsi que l'enseignement dispensé par des policiers sur les matières du concours de gardien de la paix. Une préparation physique des candidats est également assurée.

A l'issue de l'année de préparation, les candidats se présenteront au 2ème concours de gardien de la paix et en cas de réussite intégreront une école de police .

Dans l'attente d'une intégration en école de police ou en cas d'échec au concours, les Cadets de la République deviennent Adjoints de Sécurité pour une durée de quatre ans (salaire de 1158 € mensuel environ) ce qui leur permettront de se présenter au concours.

Important : A l'issue de leur scolarité en école de police, les lauréats du concours de Gardien de la Paix seront titulaires du baccalauréat

---

Pour tout renseignement, bien vouloir prendre contact au numéro suivant : 01.77.74.80.29 ou 01.77.74.80.38

Retrait de dossier à l'adresse suivante :

Direction Territoriale de la Sécurité de Proximité de Seine Saint Denis
Centre Territorial des stages et de la formation
Zone industrielle des vignes
93/115 rue de la République
93000 BOBIGNY